

Secrétariat général

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Arrêté du 18 septembre 2015 portant désignation de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, notamment son article 24 ;

Vu le décret n° 2005-1755 du 30 décembre 2005 modifié relatif à la liberté d'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques pris pour l'application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, notamment son titre IV ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2009 portant organisation de la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et du ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Le chef de service, adjoint au directeur des affaires juridiques des ministères économiques et financiers, est désigné personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.

À ce titre, il est chargé de veiller au traitement, par les directions et services concernés, des demandes de communication de documents administratifs ou de réutilisation d'informations publiques qui leur sont adressées. Il s'assure également de l'instruction, par ces directions et services, des demandes d'avis dont la commission d'accès aux documents administratifs les saisit.

Article 2

L'arrêté du 16 mars 2007 portant désignation de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des données publiques est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 18 septembre 2015.

Pour les ministres et par délégation :
Le secrétaire général,
L. DE JEKHOWSKY